

L'Avantage

votre journal

L'Avantage -- Rimouski > Actualités

Diocèse de Rimouski: 75 % des églises requièrent des travaux importants



[Thérèse Martin](#)

Publié le 01 décembre 2015



© Photo TC Media - Thérèse Martin L'économiste du diocèse exprime clairement son opinion :
« On s'en va dans un mur. À mon avis, d'ici
L'économiste du diocèse de Rimouski, Michel Lavoie. cinq ans, il va rester une église sur deux
ouverte dans le diocèse de Rimouski. »

Regroupant 103 paroisses, le diocèse compte actuellement 90 églises.

Le parc immobilier du diocèse de Rimouski est en mauvais état. C'est ce que constate l'économiste, Michel Lavoie, qui précise que les trois quarts des églises requièrent des travaux importants.

« Nous avons aussi évalué la situation globale des paroisses et avons constaté qu'elle se détériorait. En 2014, seulement 29 % des paroisses étaient dans une bonne situation, 34 % dans une situation qui devenait plus difficile et 37 % dans une situation problématique. »

Les paroisses qui se retrouvent dans les situations les plus graves sont localisées principalement dans La Matapédia et dans les extrémités est de la Matanie et du Témiscouata. Plusieurs paroisses de La Mitis sont aussi dans une situation très problématique.

Différents critères ont été pris en considération pour effectuer cette analyse : l'état des bâtiments, le carnet de santé de l'église, la santé financière et l'état d'esprit des conseils de fabrique. « Au 31 décembre 2014, 65 sur 103 paroisses ont présenté un déficit ; 40 d'entre elles avaient un déficit récurrent », indique Michel Lavoie.

En 2013, les déficits totalisaient 1,2 million \$ pour l'ensemble du diocèse. En 2014, ils ont atteint 1,5 million \$. « L'avoir net de l'ensemble des fabriques était de 8,5 millions \$ au 31 décembre 2014. À ce rythme-là, il ne restera plus d'actifs dans cinq ans. »

Les solutions ?

« La mission de l'Église, c'est l'évangélisation. On essaie d'éviter de mettre l'argent dans les pierres et les briques au détriment de la pastorale. » Aujourd'hui, moins de 25 % des diocésains paient leur capitation et cette faible participation explique en bonne partie les problèmes financiers des fabriques. Selon Michel Lavoie, un jour ou l'autre, plusieurs paroisses devront se rendre à l'évidence et trouver de nouvelles vocations à leur église, la meilleure solution étant de l'offrir à la municipalité tout en conservant un lieu de culte. L'économiste du diocèse ajoute que l'annexion de paroisses deviendra aussi, dans certains cas, une solution incontournable.

L'église de l'Isle-Verte

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Hélène David, vient de classer l'église de l'Isle-Verte en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Une décision qui n'enchant pas l'économiste du diocèse : « Classer pour classer, ça ne donne rien. Il en coûte 40 000 \$ par année pour chauffer l'église. Il y avait un autre projet communautaire pour cette église mais maintenant qu'elle est classée, il faudra la conserver intégralement et le milieu n'a pas les moyens de payer sa part pour la restaurer. Cette église exige des travaux de 3 millions \$ et il faudra continuer à l'entretenir après. Le diocèse n'autorisera pas les travaux », déclare Michel Lavoie.

Population en décroissance

Les statistiques diocésaines compilées en 2014 révèlent que 10 paroisses avaient une population de moins de 250 personnes. À titre d'exemple, on ne retrouve que 112 personnes à Saint-Pierre-de-Lamy et 238 personnes à Saint-Charles-Garnier. 32 des 103

Circulaires à proximité

Code postal



[VOIR TOUS](#)

[PLUS DE CIRCULAIRES](#)

Propulsé par

